

Le 24 septembre 2018,



La commission permanente du conseil départemental s'est réunie le lundi 17 septembre pour examiner 35 dossiers parmi lesquels :



### **Du nouveau dans les maternités hospitalières publiques du Val-de-Marne**

Après une expérimentation menée au centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges depuis janvier 2016 et qui s'est avérée positive, le conseil départemental a décidé d'**installer une puéricultrice de liaison à mi-temps dans les trois principales maternités publiques du Département** (Centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges, centre hospitalier de Créteil, Hôpital de Bicêtre).

Le but est de **renforcer la coordination entre les professionnels de la maternité, du service de pédiatrie et néonatalogie de l'hôpital et les équipes de PMI**. Cela favorise ainsi une prise en charge précoce et adaptée des nouveau-nés.

La puéricultrice **travaille en binôme avec la sage-femme de PMI installée au sein de la maternité et est intégrée au staff médico-psycho-social** de celle-ci. Elle rencontre les mères et les nouveau-nés lors de visites dans le service hospitalier et organise un suivi adapté dès la sortie de la maternité. Ce travail de liaison permet d'**assurer un lien entre la femme enceinte et les professionnels de PMI, de renforcer le suivi pluridisciplinaire des nouveau-nés et réduit les délais de transmission des informations aux acteurs concernés**.



## Plus de 380 000 € pour les sportifs Val-de-Marnais !

Alors que **la politique sportive fait les frais du désengagement financier du gouvernement**, le Département continue, lui, de soutenir le sport Val-de-Marnais.

Soutien aux sportifs participant à une compétition internationale ou nationale, soutien pour l'acquisition de matériel pour les sections sportives des collèges et les déplacements, encouragement des initiatives sportives en faveur des personnes en situation de handicap, soutien aux clubs sportifs... **nous avons voté POUR l'attribution de subventions à hauteur de 383 926 € à destination de différents acteurs sportifs Val-de-Marnais.**

**Merci et bravo à tous les bénévoles des clubs qui vont vivre le sport en Val-de-Marne !**

## 200 000 € pour les Val-de-Marnais les plus fragilisés

Chef de file en matière d'action sociale et d'insertion, **le Département apporte son soutien à trois associations caritatives qui œuvrent auprès des publics en situation de précarité.** Nous avons soutenu l'attribution d'une **subvention de 200 000 € pour les Restaurants du Cœurs (83 000 €), Le Secours populaire (86 000 €) et la Croix rouge (31 000 €).**

En 2017, **les Restaurants du cœur ont servi 2 858 109 repas.**

**Le Secours populaire a accompagné 9 883 personnes** dans différentes actions (journées de vacances, aides alimentaires et vestimentaires, accès à la culture...).

Enfin **les 960 bénévoles de la croix rouge ont accueilli 9 235 personnes et distribué 21 tonnes de denrées** (soit plus de 42 300 repas distribués).

## TRIBUNE D'EXPRESSION DU GROUPE



### Economie française : l'effet Macron ne fait pas recette !

Seize mois après l'élection d'E. Macron, des éléments objectifs nous permettent de dresser un 1er bilan de sa politique. **Les données économiques récentes soulignent que l'effet Macron ne donne pas les résultats escomptés.**

[Lire la tribune](#)





Groupe Les Républicains Val-de-Marne Autrement  
Hôtel du Département  
21-29, avenue Charles De Gaulle  
94000 CRETEIL CEDEX  
[GroupeLesRepublicains-ValDeMarneAutrement@valdemarne.fr](mailto:GroupeLesRepublicains-ValDeMarneAutrement@valdemarne.fr)

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur la liste de diffusion des Républicains Val-de-Marne Autrement.

Le but de ces newsletters est de promouvoir l'action des conseillers départementaux du Groupe Les Républicains Val-de-Marne Autrement.

Les données sont stockées de manière sécurisée et accessibles uniquement par le groupe Les Républicains Val-de-Marne Autrement, elles ne seront en aucun cas cédées ou vendues et font l'objet d'une déclaration à la CNIL sous le numéro 2183423 v 0.

En application des articles 38 et suivants de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux informations vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en nous écrivant à l'Association Val-de-Marne Autrement via cette adresse courriel : [valdemarneautrement@gmail.com](mailto:valdemarneautrement@gmail.com) - Si vous ne souhaitez plus recevoir de courriels de la part du groupe Les Républicains Val-de-Marne Autrement vous pouvez vous désinscrire.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

